

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Nous les déposerons très bientôt.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Mon honorable ami pourra constater que nous avons énormément amélioré les directives dont nous avons hérité. Ces nouvelles lignes directrices sont déjà utilisées.

A propos du Manitoba, j'ai remarqué que Joanne McNevin, ancienne adjointe du chef du NPD, est maintenant conseillère du gouvernement manitobain. Mark Eliesen, directeur des recherches pour le NPD, est président de Manitoba Hydro.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Président de Manitoba Hydro. C'est un gars pour qui la lumière n'a plus de secret. Murray Wepler, ancien adjoint principal du député d'Ottawa-Centre, est directeur des communications du gouvernement manitobain. C'est pourtant le député d'Ottawa-Centre qui aurait besoin d'aide pour les communications.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Cliff Scotten, ancien secrétaire général, est désormais conseiller du premier ministre du Manitoba en matière de stratégie.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre.

M. Mulroney: Ce n'est qu'un échantillon.

Des voix: Bravo!

Des voix: Encore!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Churchill, pour une question supplémentaire.

LA POSSIBILITÉ QUE CERTAINES ENTREPRISES OBTIENNENT DES CONTRATS

M. Rod Murphy (Churchill): Si le premier ministre tient à comparer différents systèmes, permettra-t-il, dans ses nouvelles directives qu'il nous montrera un jour, que le gouvernement accorde des contrats de publicité à des entreprises non conservatrices? Cela se fait au Manitoba. Puisque vous aimez comparer les systèmes, ferez-vous la même chose vous-même?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Absolument, monsieur le Président, nous choisirons des sociétés n'ayant pas de lien avec le gouvernement, tout comme nous avons nommé un grand nombre de personnes appartenant à différents partis politiques.

Pour ce qui est du Manitoba, puis-je passer à la deuxième partie de la liste?

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. Mulroney: Le NPD n'a pas nommé un seul conservateur au Manitoba, et c'est justement là que votre attitude moralisatrice vous fait du tort, car les Canadiens savent que vous tentez de les bernier quand vous abordez cette question.

Des voix: Bravo!

Des voix: Encore!

L'APPLICATION DES DIRECTIVES

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Saint-Barbe): Monsieur le Président, on aime généralement le premier ministre à Terre-Neuve parce qu'il nous rappelle l'ingrédient essentiel de notre mets favori, la soupe aux pois. Vous êtes un vrai cabotin.

Des voix: Oh, oh!

M. Tobin: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre, mais je tiens à lui signaler ce que l'on dit à Terre-Neuve: il faudrait qu'il ait une tête de sainte nitouche pour faire avaler aux Canadiens les réponses qu'il donne au chef de l'opposition. Le premier ministre est-il en train de dire aux Canadiens que le ministre des Finances a effectivement enfreint ses directives, mais que cela ne fait rien parce qu'il en sortira de nouvelles demain? Ses directives ont-elles du mordant et dans l'affirmative, que deviennent les ministres qui ne les respectent pas?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je ne croyais pas qu'il existait un Terre-Neuvien capable de tomber plus bas que Roger Simmons, mais je me trompais.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Le ministre des Finances n'a enfreint aucune directive et il n'a enfreint aucune loi. C'est un homme très honnête et le député ferait bien d'imiter l'exemple magnifique qu'a toujours inspiré cet homme dans toutes les régions du Canada, grâce à ses qualités de chef et à son honnêteté.

M. Tobin: Monsieur le Président, le premier ministre essaie de nous faire croire qu'il n'a pas de directives. Voici ses directives. Il les a publiées et il a ordonné à son ministre de les suivre. Le premier ministre peut-il me dire si ces directives valent le papier sur lequel elles sont imprimées ou si c'est une perte de temps, une farce.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Dehors.

M. le Président: A l'ordre. Maintenant que la première partie de la période des questions est terminée, nous pourrions peut-être aborder la deuxième partie un peu plus calmement.

M. Shields: N'y comptez pas trop.

M. le Président: Je pense que je suis d'accord avec celui qui a dit: «N'y comptez pas trop.»